
DESTINATAIRES :	À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires en soins infirmiers et membres du personnel infirmier et professionnels visés
EXPÉDITEURS :	Mireille Clermont, conseillère cadre aux outils cliniques, DSIEU Sophie Goneau, présidente du comité de pharmacologie
DATE :	2023-05-23
OBJET :	Déploiement de nouvelles ordonnances individuelles pré-imprimées pour la perfusion et la sédation en fin de vie.

Deux nouvelles OIPI seront déployées et disponibles sur l'Intranet CISSSMO à partir du 30 mai prochain :

- [OIPI-818 Perfusion sous-cutanée continue en fin de vie – clientèle interne](#)
- [OIPI-919 Sédation palliative continue en fin de vie – clientèle interne-externe](#)

L'OIPI-818 vise les secteurs internes soit les hôpitaux ainsi que les CHSLD. Elle concerne principalement la perfusion sous-cutanée continue d'analgésiques et de midazolam et vise à assurer une utilisation sécuritaire et harmonisée des médicaments. De plus, la prise en charge par la pharmacie de la préparation des solutés concentrés ou contenant une combinaison d'un analgésique et du midazolam y est prévue.

L'OIPI-919 vise les secteurs internes et externes soit les hôpitaux, CHSLD ainsi que les soins à domicile. Elle concerne la sédation palliative continue en fin de vie et est fortement inspirée des outils publiés par l'INESSS en 2022. La prise en charge par la pharmacie de la préparation des solutés y est également prévue.

La coordination entre les soins infirmiers et la pharmacie est un élément important afin d'assurer une bonne gestion de la préparation des sacs de soluté. L'ordonnance initiale et tout changement doivent être numérisés rapidement à la pharmacie. L'heure de tombée pour faire tout changement d'ordonnance a été établie à 12h00. Cette mesure doit être respectée afin de permettre la préparation à temps pour les livraisons.

Pour le personnel infirmier :

Nous vous invitons à prendre connaissance des annexes de ces OIPI, elles contiennent toutes les informations nécessaires en lien avec la préparation et l'administration des médicaments.

Les gestionnaires sont responsables de diffuser l'information aux équipes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les infirmières consultantes en soins palliatifs.
soinspalliatifs.icsp.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.